





1^{er} septembre 2020

Dans ce numéro

Activités à venir	Faudra <i>faire avec</i>	1
	Votre adhésion morale et financière	2
	Assemblée provinciale d'automne..	2
Activités des membres	Une assemblée générale sous tension....	2
	Une assemblée spéciale requise.....	3
Nos partenaires	Nous en sommes toujours membres.	
		
Dans l'actualité	Veille médiatique.....	4
		

L'Infolettre est de retour, comme promis.

Activités à venir

Faudra *faire avec*

France Rémillard (FR)

On dirait bien que la pandémie s'incruste et de ce fait, nous oblige à une révision en profondeur de nos façons de faire et notamment de communiquer. Nos valeurs et notre motivation demeurent : nous ne baissions pas les bras. Si la pandémie s'incruste, nous allons *faire avec*. Comme nous avons besoin de vous consulter, nous tiendrons donc une assemblée générale cet automne. Pour ce faire, deux choix s'offraient à nous : en virtuel ou en présentiel. Invité à se prononcer sur ce choix, votre conseil d'administration a choisi de procéder en présentiel. Bien sûr, notre local du pavillon Lacerte ne nous permet pas de vous réunir en mode distancié. L'assemblée se tiendra à l'automne. Nous sommes actuellement à la recherche d'une salle, à l'université, mais c'est un peu plus compliqué que d'habitude. Dès que nous aurons l'information, nous vous transmettrons l'invitation. Nous avons besoin de vous pour continuer et nous espérons que vous répondrez

favorablement à cette invitation. Les documents suivront en même temps que les mesures de sécurité applicables.

Votre adhésion morale et financière

FR

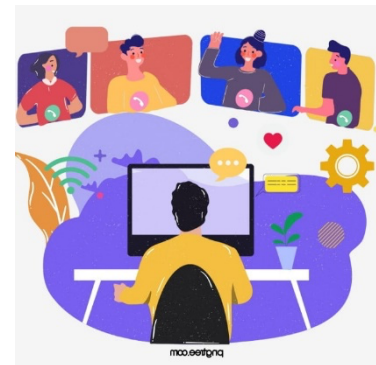
Cette assemblée est pour nous le moment de recueillir votre adhésion aussi morale que financière. Le montant inchangé de la **cotisation est donc de 85 \$** et il pourra être payé sur place en espèce, par chèque et même par carte de crédit ou de débit. Nous rappelons à celles qui ne pourront être présentes qu'un chèque au nom de l'AFDU-Québec peut être mis à la poste à l'adresse suivante : Association des femmes diplômées des universités de Québec

Pavillon Agathe Lacerte,
1100, avenue de la Médecine
Université Laval, Québec (QC) G1V 0A9

Assemblée provinciale d'automne

FR

La rencontre provinciale est à prévoir cet automne. AFDU-Montérégie en sera l'hôte et fort probablement, elle aussi se tiendra en virtuel.



Activités des membres

Une assemblée générale sous tension

FR

Nous avons convenu de nous mettre en pause cet été. Il ne s'agissait toutefois pas d'une pause complète puisque les 19 et 20 juin, votre présidente a pris part à l'assemblée générale annuelle de la fédération canadienne qui se tenait en virtuel. Une assemblée qui regroupait plusieurs centaines de membres à travers le pays. Il ne faisait aucun doute que le point chaud de cette assemblée serait la proposition Guelph. Celle-ci visait la suppression de l'exigence constitutionnelle d'adhésion à l'organisation internationale GWI. La position de l'AFDU-Québec a été de rejeter cette proposition pour assurer nos liens avec l'organisation-mère.

Le traitement de cette question a occupé une telle part de l'horaire que certains points sont demeurés en suspens. Il a fallu reporter à une autre séance de travail le traitement de ces points.

Une séance spéciale requise

FR

Pour couvrir les points laissés en suspens, une séance spéciale supplémentaire a donc été tenue le 8 août en virtuel et encore une fois votre présidente a représenté l'AFDU-Québec.

Il restait à voter sur la proposition Nepean qui demandait d'ajouter un 5 \$ supplémentaire à la cotisation annuelle pour couvrir les frais de la fédération de même que l'augmentation de la cotisation à l'international. Aussi surprenant que cela puisse paraître, la proposition a été rejetée et ce, par quelques voix seulement ! Le conseil d'administration de la fédération

devra donc jongler avec ce manque à recevoir.

La proposition visant à augmenter la cotisation de 5 \$ a été rejetée par quelques voix.

Le reste du programme concernait l'adoption des six résolutions de défense des droits qui vous ont été présentées dans les infolettres précédentes. Les administratrices de l'AFDU-Québec avaient préparé des demandes d'amendements sur trois d'entre elles. Les 6 résolutions amendées ont été adoptées à forte majorité. Les amendements apportés satisfaisaient nos attentes. Elles constitueront donc le plan de travail pour la fédération. À ces résolutions, deux autres avaient été ajoutées d'urgence qui concernent la santé des femmes en temps de pandémie. Elles aussi ont été adoptées à majorité.

La présidente du comité ad hoc de médiation portant sur la question de notre adhésion à GWI a brièvement présenté son rapport. L'unique consensus qui est ressorti de ce travail est que la fédération doit absolument rester unie. L'ensemble des recommandations ont été adoptées par la fédération.

Nos partenaires

Nous en sommes toujours membres

FR

La question de notre adhésion à l'organisation internationale GWI déchire la fédération depuis quelques années, un protocole d'entente avait été signé en juillet 2019. Celui-ci prévoyait notamment la mise en place d'un comité de médiation visant à réconcilier les

points de vue. Au travail de ce comité, deux séances de consultation-information ont été tenues auxquelles votre présidente a pris part. Les justifications de mauvaise gestion, de manque de transparence et de déficit à combler ont été révoquées ou adéquatement corrigées. Mise au vote, la proposition d'exclure de nos statuts notre adhésion à GWI a été rejetée, mais de justesse. À ce jour, nous sommes toujours membres de l'association internationale GWI.

La proposition d'exclure de nos statuts notre adhésion à GWI a été rejetée, mais de justesse.



Dans l'actualité

Veille médiatique non exhaustive

FR

Dans les médias, les sujets féministes tournent encore autour de la pandémie des femmes et des dénonciations d'exactions.

Il manque 140 millions de femmes dans le monde, selon l'ONU

Associated Press, *Le Devoir*, 3 juillet 2020

Résultat de pas moins de 19 pratiques néfastes, les femmes dans le monde sont en déficit sur la population mondiale. Les principales pratiques étant les mutilations génitales, le mariage d'enfants et la préférence pour les fils. On apprend que 650 millions de femmes en vie aujourd'hui ont été mariées alors qu'elles étaient enfants et 200 millions de femmes en vie ont subi des mutilations génitales. La préférence pour les fils engendre, viols, exploitation sexuelle, traite et mariage d'enfants.

Irlande du Nord : le coronavirus défie le droit à l'avortement

Audrey Parmentier, *la Gazette des femmes*, 9 juillet 2020

Dans la protestante Irlande du Nord, le droit à l'avortement a mis du temps à se faire reconnaître. Pendant longtemps, ce coin d'Europe est resté le pire endroit où avorter. L'interruption volontaire de grossesse devenue légale en octobre 2019 prévoyait une prise d'effet en avril 2020. Or, la pandémie est devenue prétexte à retarder l'opérationnalisation de ce droit, obligeant les femmes à faire 16h de traversier, devenu le seul moyen de transport en activité pendant la pandémie, pour un aller-retour vers une clinique britannique. Il a fallu presque dix jours et beaucoup de pression politique pour finalement que les services deviennent accessibles.

La fin du silence

J. Nadeau, A. Pineda, M. Boutros, *Le Devoir*, 11 et 12 juillet 2020

Une déferlante de dénonciations a récemment envahi les réseaux sociaux. Maintenant, les actes répréhensibles ne sont pas toujours criminels au sens de la loi. Les victimes de remarques grivoises ou inciviles qui ne sont pas légalement passibles de pénalités comme un viol ou un attouchement non désiré en subissent les impacts. Certaines demandent des réactions face à certains comportements inconvenants pourtant tolérés par celles et ceux qui en sont témoins. Face à tous ces gestes qui ponctuent la culture du viol, les plaignantes attendent des réactions rapides, des conséquences et l'arrêt de ces comportements.

Des alternatives au procès

Jessica Nadeau, *Le Devoir*, 15 juillet 2020

La journaliste introduit ici les concepts trop peu connus de plaintes auprès de la Commission des droits de la personne ou d'un ordre professionnel et de justice réparatrice comme solutions alternatives au procès. En effet, une plainte pour sexisme, agression et harcèlement sexuel est parfaitement recevable auprès de la Commission des droits de la personne. Un recours au civil est également plus simple, bien que souvent coûteux. Le Centre de services de justice réparatrice, il y en a trois au Québec, offre à la victime un espace de dialogue en lui permettant de rencontrer son agresseur en présence d'un médiateur. Elle lui permet d'expliquer ce qu'elle a ressenti et d'obtenir validation et reconnaissance de la part du contrevenant : des éléments qui font partie du processus de guérison.

Tout en reconnaissant que certaines victimes peuvent ne pas être disposées à rencontrer leur agresseur à cause de la gravité des faits reprochés, dans certains cas, notamment ceux qui n'ont pas de résonance au sens de la loi, la justice réparatrice peut constituer une alternative valide.

La liste

Francine Pelletier, *Le Devoir*, 15 juillet 2020

La journaliste émettait certaines réserves quant à cette vague de dénonciations à tout va qui vise pas moins de 800 hommes sur Facebook seulement. Tout en sympathisant avec les victimes, la journaliste s'inquiète du risque de contaminations par de fausses accusations qui pourraient survenir sur de telles plateformes.

La position polonaise sur la violence sexiste inquiète l'Europe

Clément Zampa, *Le Devoir*, 27 juillet 2020

En Europe depuis 2011 la Convention d'Istanbul vise à protéger les femmes de la violence sexiste. Or, le nouveau président de la Pologne entend retirer son pays de cette convention. Son actuel ministre de la justice affirme qu'il s'agit « d'une création féministe qui vise à justifier l'idéologie gaie. »

Dialogue sur les rouages psychologiques de la culture patriarcale

Pascale Navarro, *La Gazette des femmes*, 18 août 2020



Voici une intéressante revue de l'essai de la philosophe et psychologue américaine Carol Gilligan, *Pourquoi le patriarcat*.

Selon l'autrice, le patriarcat n'est pas un modèle d'organisation sociale naturel chez l'humain. Il repose sur une socialisation différenciée de l'homme et de la femme. Ainsi on apprend très tôt aux garçons à se couper de leurs émotions pour accéder au modèle de force et d'autorité associé à leur genre. Les filles, on le sait, sont socialisées au « soin » du monde. Toutefois, l'humain est fondamentalement un être relationnel et cette caractéristique est essentielle à la préservation du vivant. Plongés dans un univers contre nature renforcé par une hiérarchisation sociale qui les incite à la compétition, les hommes, blindés de leur relation à l'autre, certains en tombent malades. Les femmes sont souvent les victimes collatérales de ces déficits relationnels. Ainsi on comprend que si le patriarcat persiste c'est qu'au-delà des motifs socioéconomiques et de pouvoir existe un conditionnement psychologique systémique qui module l'inconscient et agit sur le comportement des hommes et des femmes les cantonnant des rôles préétablis.

N.D.R. Comme il est difficile de résumer un résumé, nous ne pouvons que recommander la lecture de cet essai publié chez Flammarion en 2019. Nous l'avons téléchargé gratuitement depuis la Grande bibliothèque, dans mon portable.

Bourse Vivian-Carter pour Patrika Dominique

Signé F. C., *L'appel*, 21 août 2020

L'article fait état de la mission de l'AFDU-Québec en regard de l'éducation des femmes et notamment de autochtones. Il présente une de nos boursières 2020. Elle est originaire de Uashat (mani-utenam) et elle étudie en histoire et civilisation au CEGEP de Sainte-Foy.

«La vie mensongère des adultes»: Elena Ferrante, à voix découverte

Collectif, *Le devoir*, 29 et 30 août 2020

Celles et ceux qui ont lu et vu *l'Amie prodigieuse* savent que le nom d'Elena Ferrante qui lui est associé est un nom de plume et que l'identité réelle de l'autrice demeure inconnue. Celles et ceux qui comme moi l'ont aimée seront heureux d'apprendre qu'elle récidive avec un nouvel ouvrage, *la vie mensongère des adultes* qui paraîtra le 2 septembre. Pour le lancement l'autrice a accepté de répondre par écrit à un certain nombre de questions des lectrices et lecteurs qui lui sont parvenues à travers des libraires de partout sur la planète, sa saga ayant été maintes fois traduite. La plus significative pour cette Infolettre concernait le Coronavirus et les risques de recul pour les femmes. À cet égard, l'autrice dit avoir été très angoissée de constater la fragilité du système dont la hiérarchie des valeurs s'est trouvée soudain perturbée. « Les femmes ont reçu plus d'ordres que d'habitude, parce que la tradition les destine à s'effacer et à s'occuper de la survie extrêmement matérielle de la famille... ». Quand la peur domine la pensée, le système se rabat sur les valeurs traditionnelles et celles de l'égalité des genres est loin d'être du lot. Ainsi, les reculs pour les femmes sont à craindre.